

11 SEP. 2023

SECRETARIAT

Dr [REDACTED]
Praticien Hospitalier Psychiatre
Médecin inscrit sur la liste
Des spécialistes auprès de la
Cour d'Appel de Douai

Secrétariat :
Tél. : 03.59.11.80.36

RAPPORT d'EXAMEN PSYCHIATRIQUE

Je, soussigné Docteur [REDACTED] Expert près de la Cour d'Appel de Douai,
Spécialiste en psychiatrie, Praticien Hospitalier à l'EPSM des Flandres de Bailleul, Médecin
Responsable du Secteur 59 G 05, secteur de Hazebrouck, désigné dans le but d'examiner :

Mr RODRIGUEZ Michel

Né le 12/10/1959

Domicilié : 698 rue de Béthune - Hinges

Employé : Académie de Lille

Afin de statuer sur :

Accident de service du 08/10/2019

- Décrire la nature des blessures
- Fixer la date de guérison, de consolidation et le taux d'IPP
- Indiquer s'il existe un état préexistant à cet accident et en préciser les infirmités préexistantes (localisation et taux d'invalidité) ainsi que les infirmités non imputables au service
- Préciser s'il faut revoir la victime et dans quel délai
- La nécessité de soins post-consolidation (nature et durée)

Certifie avoir examiné le 09/08/2023 à l'EPSM d'Armentières.

Pièce du dossier

- Rapport d'examen du Dr [REDACTED] date du 24/06/2022

EXAMEN

Je reçois Mr RODRIGUEZ pour la 3^{ème} dans le cadre d'un accident de service en date du 08/10/2019.
Monsieur était professeur agrégé au lycée [REDACTED] à Béthune ; il est actuellement retraité depuis 01/11/2021.

Monsieur ne présente pas d'antécédents médicaux particuliers ou psychiatriques antérieurement au fait.

Lors de nos précédentes rencontres, Monsieur expliquait avoir été instituteur, puis avoir passé le CAPES et l'agrégation. Il expliquait son souhait « d'aller plus loin encore » pour l'histoire et les maths mais suite à des difficultés professionnelles, n'a pas pu et en est déçu. Monsieur évoquait également une effraction dans ses valeurs, un sentiment d'injustice et de frustration qui ont entraîné des fluctuations de son humeur et une souffrance psychique intense. Il existait alors aussi des ruminations de ce qui lui est arrivé.

CONCLUSION

Ce jour, Monsieur présente encore des fluctuations de l'humeur, une perte relative de plaisir, un repli et une anxiété. Le sentiment de colère, d'injustice et d'incompréhension sont toujours présents. Monsieur exprime un besoin de reconnaissance de sa position de victime.

Le tableau reste celui d'un syndrome post-traumatique lié à des difficultés avec sa hiérarchie, il n'y aura vraisemblablement pas d'amélioration future.

Actuellement, la date de consolidation peut être fixée à ce jour, lors de l'entretien, le 09/08/2023. Le taux d'IPP est de 30%

Il n'existe pas d'état antérieur à cet accident.

Il n'est pas nécessaire de revoir l'intéressé.

Des soins post-consolidation par une psychothérapie seront nécessaires sur une durée assez longue d'au moins 2 ans.

Dr

